



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple, Un But, Une Foi

CONSEIL INTERMINISTÉRIEL SUR LA PRÉPARATION DE LA RENTÉE SCOLAIRE DE 2025-2026

RÉUNION PRÉPARATOIRE
PRIMATURE, Building administratif

vendredi 26 septembre 2025



01 ÉTAT DES LIEUX

**02 BILAN DES DIRECTIVES
DU CIM 2024-2025**

**03 PRIORITÉS POUR LA
RENTRÉE 2025-2026**

04 MESURES PRATIQUES



01 ÉTAT DES LIEUX

**02 BILAN DES DIRECTIVES
DU CIM 2024-2025**

**03 PRIORITÉS POUR LA
RENTRÉE 2025-2026**

04 MESURES PRATIQUES

La rentrée scolaire 2025-2026 va concerner près de 4,5 millions d'apprenants, élèves et étudiants sur l'ensemble du territoire national.

Éducation nationale

Petite enfance | Préscolaire | Élémentaire
Moyen | Secondaire | EBJA | Daara

Formation professionnelle et technique

Formation pro. | Enseignement technique

Enseignement supérieur

Universités | Écoles | instituts



STRUCTURES

20 378

(dont 70% Public)

635

(dont 26% Public)

314

(dont 298 Établissements privés)



PERSONNEL ENSEIGNANT

108 671

4 379

2 495



APPRENANTS ÉLÈVES ÉTUDIANTS

4 041 035

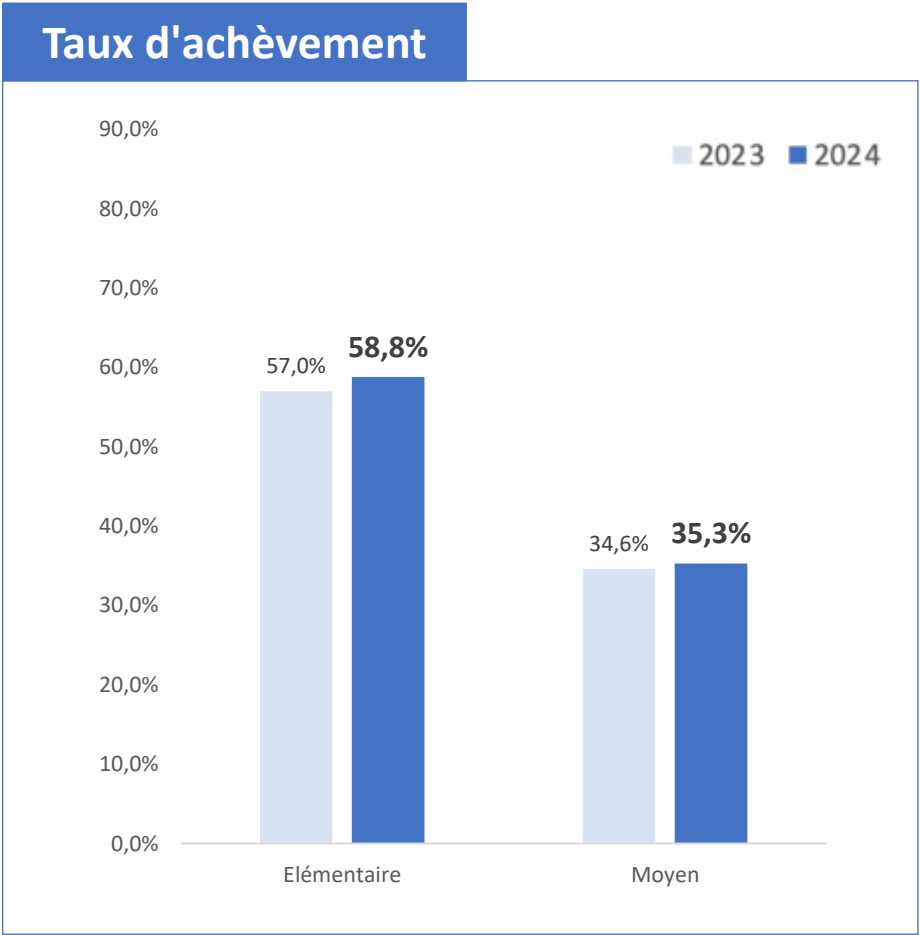
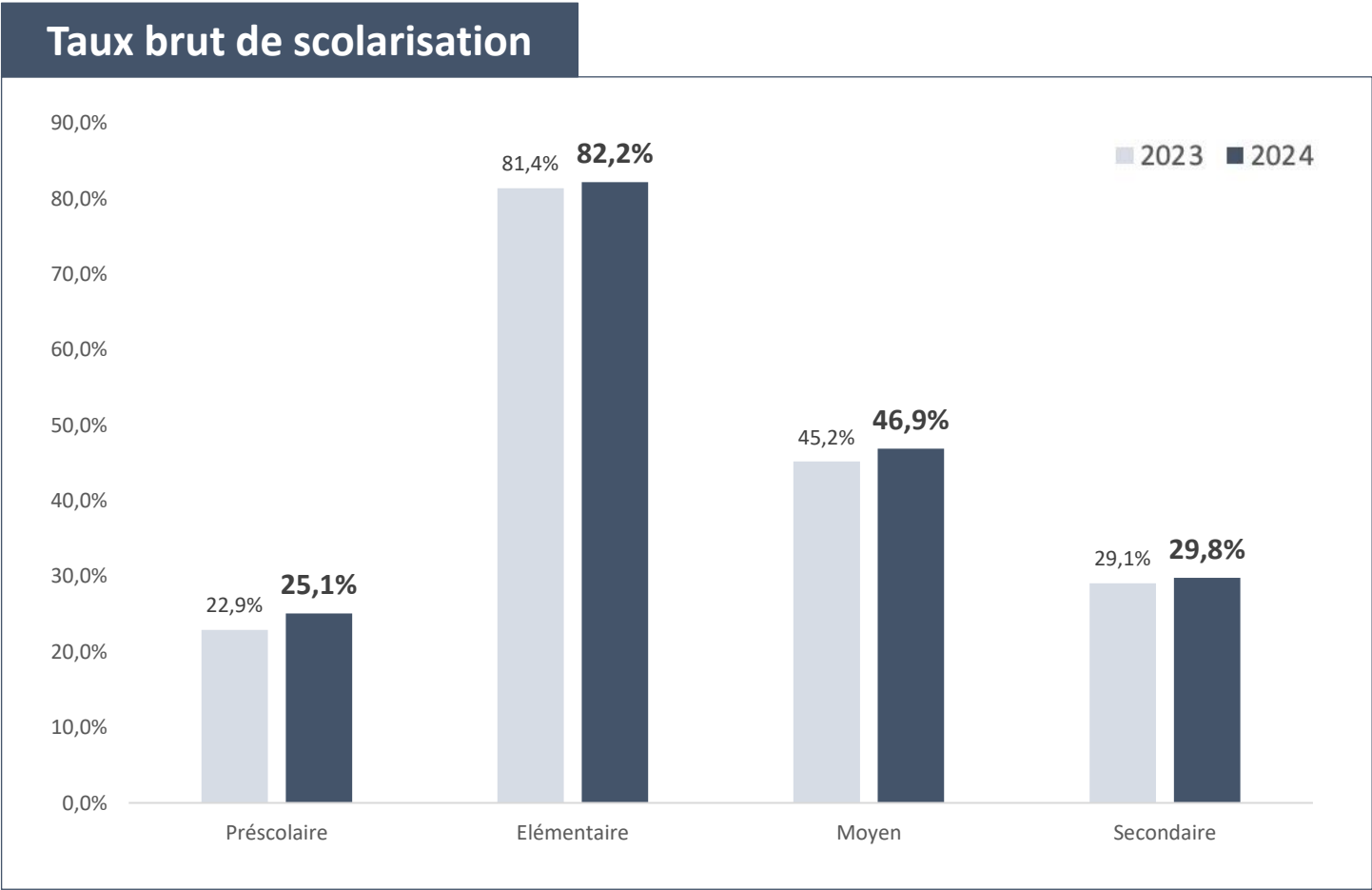
(dont 78% Public)

128 231

(dont 44% Public)

286 169

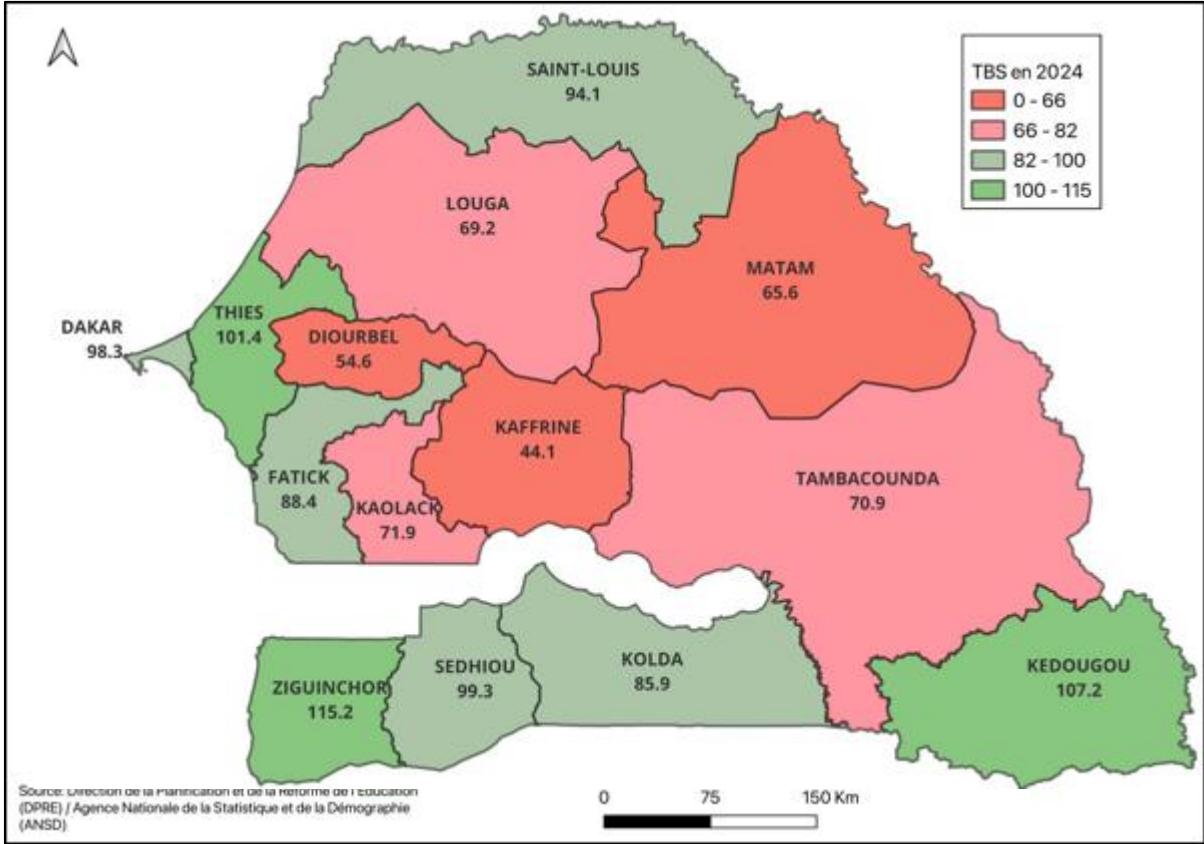
Les résultats montrent une progression nette de la scolarisation et de l'achèvement à tous les cycles.



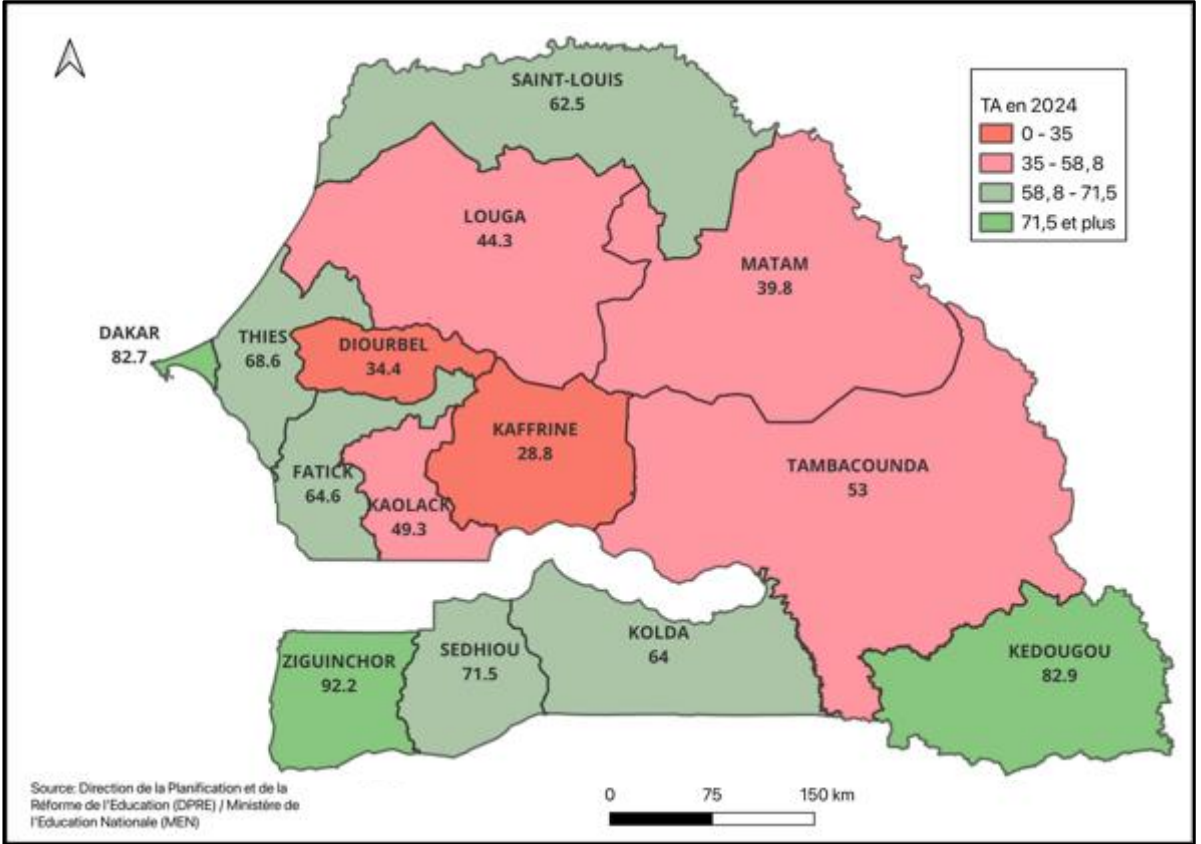
Source : Rapport national sur la situation de l'éducation (RNSE 2024)

Les données de l'Élémentaire montrent de bons résultats à Ziguinchor, Kédougou et Dakar, mais des niveaux préoccupants à Kaffrine, Diourbel et Matam.

Taux brut de scolarisation à l'Élémentaire



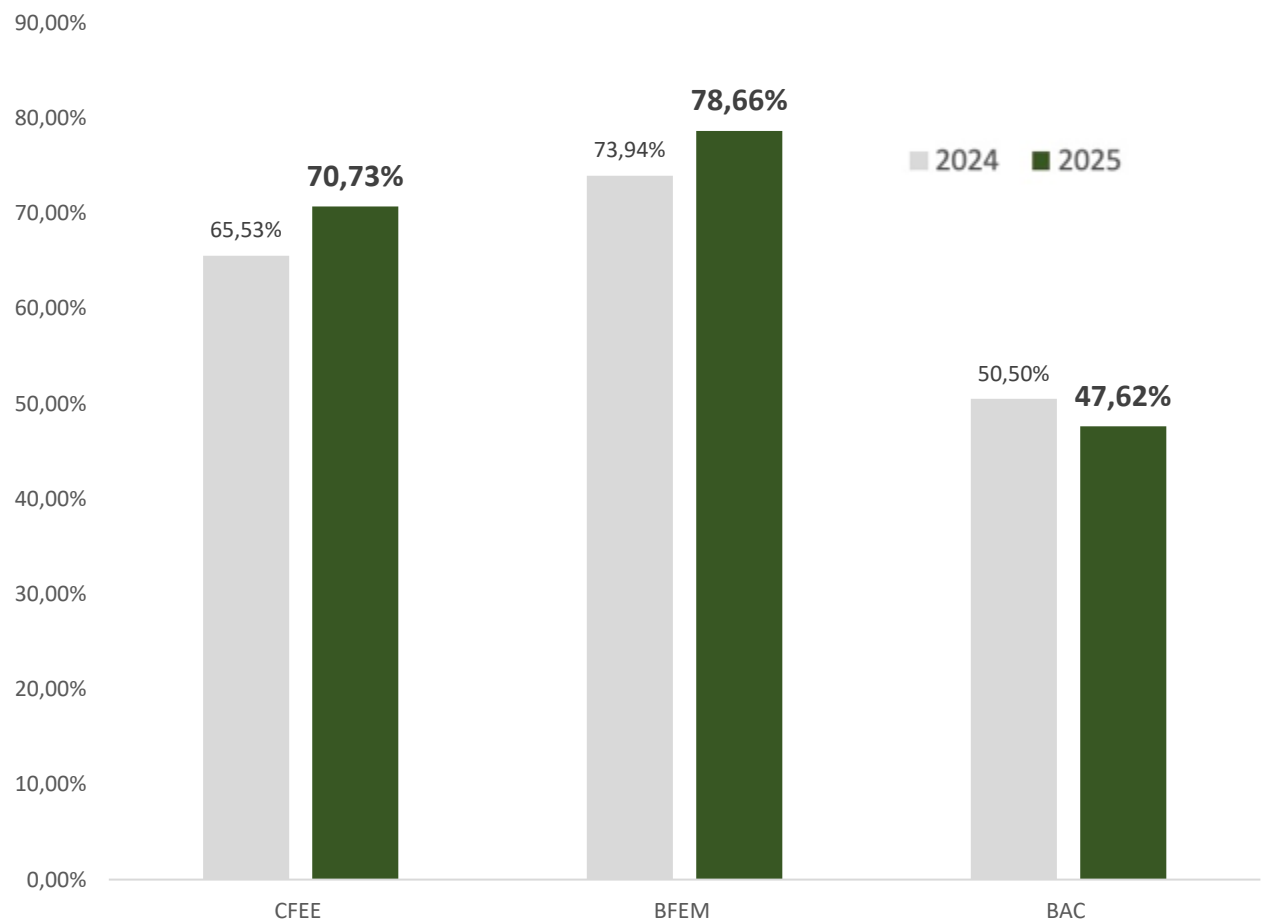
Taux d'achèvement à l'Élémentaire



Source : Rapport national sur la situation de l'éducation (RNSE 2024)

Les taux de réussite progressent nettement au CFEE et au BFEM, tandis que le Baccalauréat enregistre un recul.

Évolution des Taux de réussite aux examens (2024/2025)



Source : Direction des Examens et Concours

Performances nationales de 2025

- CFEE : 70,73%
- BFEM : 78,66%
- BAC : 47,62% (47,15% au Baccalauréat général et 69,23% au Baccalauréat technique)

Les principales difficultés dans le dispositif organisationnel des examens et concours

- un parc automobile obsolète
- un matériel informatique et de reprographie insuffisant
- une couverture du réseau internet insuffisante dans certaines zones, notamment rurales.
- un nombre toujours élevés de candidats sans pièce d'état civil
- un niveau de sécurisation des épreuves à optimiser
- un besoin de renforcement des capacités professionnelles des acteurs

Sur les 77 388 bacheliers, 97,76% ont fait une demande d'orientation universitaire dont 41 433 (54,76%) ayant procédé au paiement de leur inscription.

Statistique des orientations universitaires	Au 20/09/2025	%/bacheliers	%/demandeurs
Nombre de bacheliers	77 388		
Nombre de bacheliers ayant effectivement fait une demande	75 656	97,76%	
Nombre de places disponibles	74 476	96,24%	98,44%
Nombre de bacheliers ayant reçu au moins une proposition	67 293	86,96%	88,95%
Nombre de propositions définitives	45 832	59,22%	60,58%
Nombre de propositions annulées	2 279	2,94%	3,01%
Nombre de propositions non définitives	24 002	31,02%	31,73%
Nombre de bacheliers ayant payé	41 433	53,54%	54,76%

Source : MESRI

L'action concertée du Gouvernement a réduit de nombreux déficits, améliorant progressivement les conditions d'apprentissage et l'environnement scolaire.

	2024	2025	Evolution
Déficit en enseignants	4 527	1 828	-60%
Abris provisoires	7 145	6 963	-3%
Déficit de salles de classe	48 696	46 632	-4%
Écoles/établissements non clôturés	5 862	5 221	-11%
Écoles/établissements sans point d'eau	2 256	1 987	-12%
Écoles/établissements sans électricité	7 033	6 070	-14%
Écoles/établissements sans latrines	2 409	2 237	-7%
Écoles/établissements sans cantine	14 330	10 775	-25%
Écoles/établissements susceptibles d'être impactés par l'hivernage	340	232	-32%
Déficit en tables-bancs	207 000	147 000	-29%
Élèves du préscolaire et de l'élémentaire sans acte de naissance	409 789	402 458	-2%



01 ÉTAT DES LIEUX

02 **BILAN DES DIRECTIVES
DU CIM 2024-2025**

03 PRIORITÉS POUR LA
RENTÉE 2025-2026

04 MESURES PRATIQUES

30 directives réparties en 4 catégories ont été retenues à l'issue du Conseil Interministériel sur la préparation de la rentrée scolaire 2024/2025, tenu le 19 septembre 2024.

**2. AMÉLIORATION DES CONDITIONS
D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE
ET DES PERFORMANCES DES ÉLÈVES**

- 7 Directives

**3. ÉTAT CIVIL ET PRISE EN CHARGE
DES ÉLÈVES VULNÉRABLES**

- 5 Directives

**1. PRÉPARATION ET
AMÉLIORATION DE
L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE**

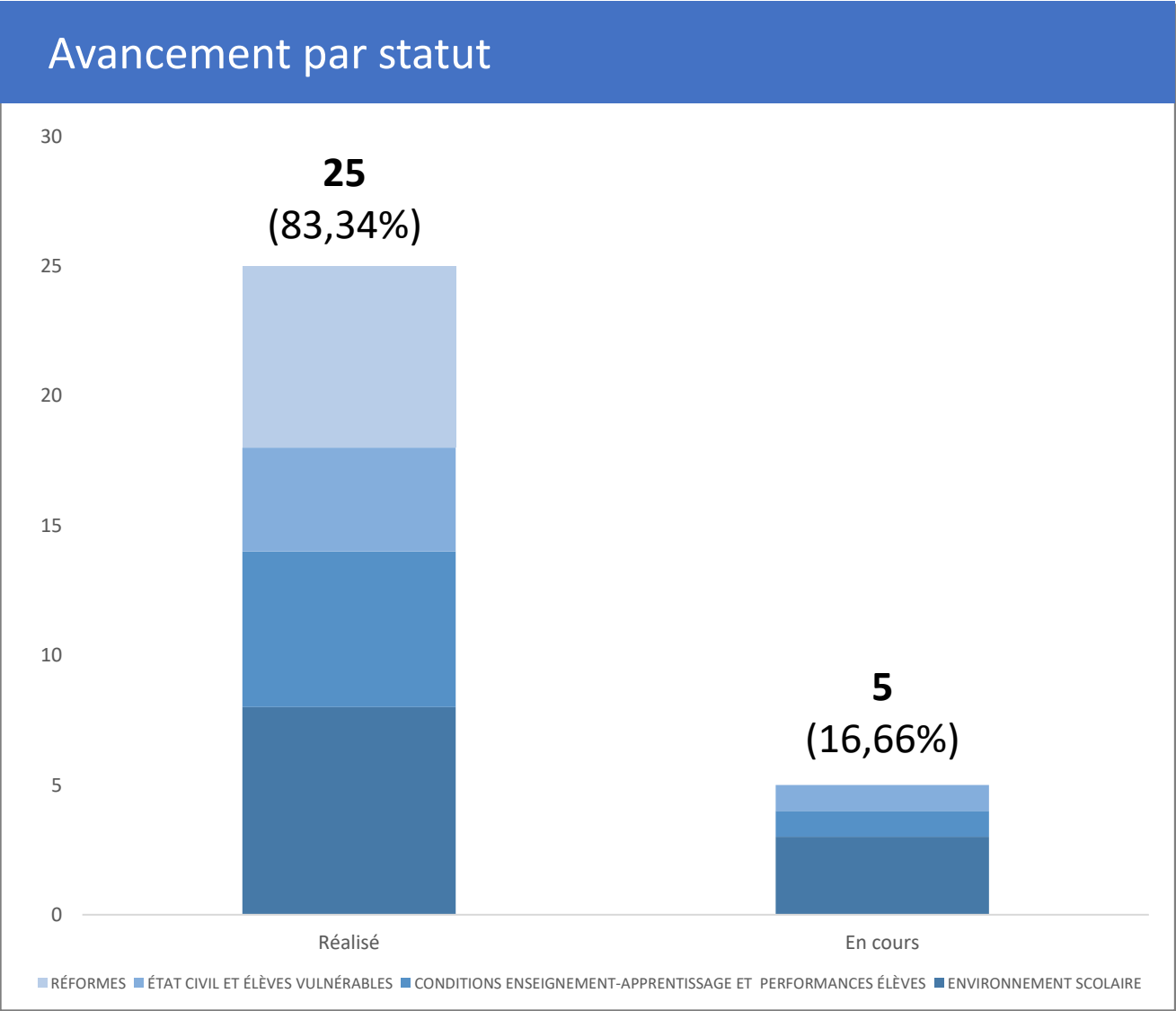
- 11 Directives

4. RÉFORMES

- 7 Directives



Un taux de réalisation global de **83,34%** : 25 directives réalisées, 5 en cours de réalisation



05 directives en cours de réalisation s’inscrivant dans un processus durable ou confronté à quelques contraintes procédurales concernant :

- la disponibilité des uniformes scolaires (directive n°7/MEN)
- le renforcement du parc automobile Dakar Dem Dikk pour assurer la mobilité des élèves, notamment à Dakar (directive n°9/Ministère Transport)
- la finalisation des chantiers en cours dans les campus pédagogiques et sociaux (directive n°11/MESRI)
- le transfert des budgets de fonctionnement des écoles élémentaires publiques. (Directive n°17/MEN)
- l’adoption de la loi sur le statut des Daara (Directive n°26/MEN)

1. PRÉPARATION ET DE L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE

Réalisé

- ✓ Remise à l'état des structures éducatives affectées par l'hivernage
- ✓ Journée de mobilisation citoyenne pour la propreté de tous les établissements et écoles du Sénégal
- ✓ Accès des structures d'éducation à l'eau et à l'électricité
- ✓ Branchement en électricité des Centres de Formation professionnelle de Koki, Ndindi, Touba, Mboumba, Taïf et Thiempeng
- ✓ Structuration d'un programme innovant pour accélérer le remplacement intégral des abris provisoires
- ✓ Plan d'actions pour accélérer le programme de construction de centres de formation professionnelle
- ✓ Plan d'actions pour la mise en œuvre d'un programme d'urgence de mise à niveau des infrastructures scolaires
- ✓ Relance de l'acquisition, par l'Etat et ses démembrements, des tables-bancs
- ✓ Mise en conformité des établissements scolaires afin d'assurer les conditions d'une éducation inclusive, garantissant le libre accès de tous les enfants à l'école, sans distinction aucune, notamment portant sur le port vestimentaire
- ✓ Bon démarrage des Lycées Nation-Armée pour la Qualité et l'Équité (LYNAQE)

Non clôturé

- Finalisation des chantiers en cours dans les campus pédagogiques et sociaux
- Renforcement du parc automobile Dakar Dem Dikk pour assurer la mobilité des élèves, notamment à Dakar
- Mise en œuvre de la Directive présidentielle relative au port obligatoire de l'uniforme scolaire

2. AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE ET DES PERFORMANCES DES ÉLÈVES

Réalisé

- ✓ Redynamisation du dispositif du dialogue social, notamment sur les questions relatives aux décisionnaires, à l'accès au logement, aux actes d'avancement et à la formation continue diplômante
- ✓ Mise en œuvre un plan de résorption du déficit du personnel enseignant et d'encadrement
- ✓ Acquisition en quantité suffisante de matières d'œuvre et d'intrants pédagogiques et à veiller à une dotation budgétaire adéquate des centres de formation professionnelle
- ✓ Mise à disposition des écoles et établissements de fournitures scolaires et autres intrants pédagogiques
- ✓ Respect de la pratique du sport dans les écoles et établissements
- ✓ Prise en charge satisfaisante de la santé des apprenants
- ✓ Mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre le redoublement et les déperditions scolaires

Non clôturé

- Transfert effectif des budgets de fonctionnement des écoles élémentaires publiques

3. ÉTAT CIVIL ET PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES VULNÉRABLES

Réalisé

- ✓ Prise en charge des questions liées à l'état civil
- ✓ Prévention et gestion des violences en milieu scolaire et protection des couches vulnérables
- ✓ Prise en charge adéquate de la question des candidats au baccalauréat ayant des difficultés avec l'Etat civil
- ✓ Évaluation des crédits destinés aux cantines scolaires et lancement et mise en œuvre du Programme national des cantines scolaires
- ✓ Mise en œuvre de la politique nationale d'éducation inclusive
- ✓ Mise à niveau des infrastructures pour une prise en charge adéquate des élèves en situation de handicap
- ✓ Engager dès cette année, la refonte profonde des curricula de l'Education et de la Formation, selon la Vision du Projet.
- ✓ Élaboration d'une feuille de route de l'introduction de l'Anglais précise et réaliste en veillant à l'égalité d'accès
- ✓ Bilan des initiatives en cours en matière d'enseignement des langues nationales à l'école
- ✓ Réforme du système d'évaluation certificative (CFEE, BFEM, BAC) en lien avec la refonte des curricula

Non clôturé

- Transfert effectif des budgets de fonctionnement des écoles élémentaires publiques

4. RÉFORMES

Réalisé

- ✓ Mise en œuvre la Stratégie numérique pour l'Éducation
- ✓ Création d'une Filière numérique et démarrage de son expérimentation
- ✓ Déploiement de la Nouvelle Initiative pour la Transformation Humaniste de l'Éducation (NITHÉ) pour la promotion des valeurs et de la citoyenneté
- ✓ Participation à la préparation des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026
- ✓ Institutionnalisation de l'organisation du championnat national du sport
- ✓ Suivi de l'exécution diligente des mesures et compte rendu régulier



01 ÉTAT DES LIEUX

02 BILAN DES DIRECTIVES
DU CIM 2024-2025

03 **PRIORITÉS POUR LA
RENTRÉE 2025-2026**

04 MESURES PRATIQUES

Pour la rentrée scolaire 2025-2026 les priorités de l'Éducation nationale sont articulées autour des 5 axes stratégiques pour accélérer la transformation.



- 1 AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE**
- 2 RENFORCER L'ÉQUITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE ET SCOLAIRE**
- 3 PROCÉDER AUX RÉFORMES PÉDAGOGIQUES STRATÉGIQUES**
- 4 VALORISER LA PROFESSION ENSEIGNANTE**
- 5 AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA GOUVERNANCE DU MINISTÈRE**

1. AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE (1/3)

La mise en œuvre de la **Stratégie nationale des Infrastructures et Équipements scolaires (SNIES)**



La mise en œuvre du Programme d'Urgence de Résorption des Abris provisoires persistants (PURAPp)

La mise en œuvre du Programme Éducatif de Touba

L'expansion nationale de la mise en place des LYNAQE

La mise en œuvre de la politique de l'alimentation scolaire

- La **SNIES 2030**, première du secteur, constitue l'outil de planification indispensable au développement cohérent et structuré des infrastructures et équipements scolaires, issue d'une démarche inclusive de six mois impliquant toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé.
- La résorption du déficit en salles de classe, construction de nouvelles écoles et déploiement d'un plan de développement de la carte scolaire.
- La réhabilitation et mise à niveau de l'existant via une politique de maintenance formalisée.
- La stratégie prévoit également les équipements scolaires modernes (tables-bancs, matériel informatique, matériel pédagogique).
- Le lancement des programmes spéciaux : écoles d'excellence, daaras modernes, écoles inclusives (handicap) et zones spécifiques (Casamance, Touba).
- Les nouvelles constructions respecteront l'environnement grâce à des matériaux locaux et des solutions solaires et bioclimatiques.
- L'instauration d'un cadre permanent de concertation (État, collectivités territoriales, partenaires techniques, sociaux et financiers) pour harmoniser les interventions au niveau de la carte scolaire.
- La création d'un Fonds national pour l'Éducation dédié aux infrastructures scolaires pour un financement pérenne et prévisible de financement des projets structurants.
- La SNIES s'aligne sur le Plan de redressement économique et social en mobilisant le recyclage d'actifs : valorisation du foncier scolaire existant et partenariats PPP pour générer des ressources nouvelles et refinancer l'éducation.

1. AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE (2/3)

La mise en œuvre de la Stratégie nationale des Infrastructures et Équipements scolaires (SNIES)

La mise en œuvre du Programme d'Urgence de Résorption des Abris provisoires persistants (PURAPp)

La mise en œuvre du Programme Éducatif de Touba

L'expansion nationale de la mise en place des LYNAQE

La mise en œuvre de la politique de l'alimentation scolaire

- Le **PURAPp** est un programme innovant et ambitieux intégrant :
 - l'accélération et la clôture au plus tard mars 2027 du PRORAP avec la livraison et équipement des 2401 salles de classe, 1389 blocs administratifs, 1112 blocs d'hygiène, 92114 Mètres linéaires de murs de clôture.
 - un partenariat avec le Ministère des Forces armées à travers la Direction du Génie et de l'Infrastructure (DIRGEN) : budget de 5 milliards FCFA déjà mis à disposition pour la première phase.
 - Le développement de partenariats publics-privés en complément du Budget de l'Etat pour accélérer la mise en œuvre du programme.
 - l'intégration du suivi des abris dans la plateforme numérique BATIMEN.
 - La pose symbolique de la première pierre a eu lieu le 03 juillet 2025 à l'école élémentaire Madina Findiféto (Académie de Sédhio), marquant le lancement officiel du programme.
-
- Le **Programme Éducatif de Touba** initié sous l'impulsion du Khalife Général des Mourides pour répondre au besoin de près de 500 000 enfants à scolariser à Touba pour un accès équitable à l'éducation.
 - Un besoin en infrastructures scolaires estimé à 332 écoles et établissements
 - Une conception architecturale sur mesure, adaptée au contexte de Touba, intégrant les normes bioclimatiques et les exigences en matière de confort thermique.
 - Une mise en œuvre en deux phases :
 - Phase 1: Urgence (2025-2026) : remplacement des 88 abris provisoires, réhabilitation et équipement de l'IA de Diourbel et de l'IEF de Mbacké, construction et équipement de l'IEF de Touba Mosquée, construction de 9 nouvelles écoles/établissements et réhabilitation-extension de 4 écoles/établissements.
 - Phase 2: Généralisation (2027-2030) dont le plan de déploiement sera orienté par le Khalife.

1. AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE (3/3)

La mise en œuvre de la Stratégie nationale des Infrastructures et Équipements scolaires (SNIES)

La mise en œuvre du Programme d'Urgence de Résorption des Abris provisoires persistants (PURAPp)

La mise en œuvre du Programme Éducatif de Touba

L'expansion nationale de la mise en place des LYNAQE

La mise en œuvre de la politique de l'alimentation scolaire

- Une expérience réussie des deux premiers **LYNAQE** à Sédhiou et à Kaffrine lancés sur 2024/2025 :
 - un lancement et une opérationnalisation maîtrisés
 - des conditions d'études modernes
 - des résultats académiques excellents
 - une collaboration réussie entre le MEN et le MFA
 - des difficultés de fonctionnement surmontées pendant l'année scolaire qui vont être résolues par la prise récente du décret de fonctionnement et le recrutement lancé du personnel complémentaire
- Financement acquis et fonciers mobilisés pour la construction de 12 LYNAQE en deux phases :
 - Phase 1 / Couverture Pôle Territoires : Construction et équipement de 6 LYNAQE dans les régions de Dakar, Thiès, Louga, Matam, Saint-Louis, Kédougou.
Les poses de 1ère pierre pour ces 6 LYNAQE sont prévues entre Oct. et Nov. à commencer par Louga.
 - Phase 2 / Couverture Régions : Construction et équipement de 6 LYNAQE dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaolack, Tambacounda, Ziguinchor et Kolda.
- Première politique nationale dédiée à **l'alimentation scolaire**, cadre unique pour planifier, financer et piloter durablement le dispositif. 4 objectifs stratégiques vers une souveraineté économique inclusive :
 - Accès & équité : déployer les cantines scolaires pour des repas équilibrés et réguliers, avec priorité aux zones défavorisées.
 - Souveraineté alimentaire : promouvoir la production et la consommation locales
 - Gouvernance de proximité : renforcer les Comités de gestion d'écoles et collectivités territoriales.
 - Durabilité financière : mettre en place un mécanisme national dédié et prévisible de financement.
- L'institutionnalisation de l'alimentation scolaire basée sur la production locale à travers le vote d'une loi spécifique
- Le développement de Fermes Agricoles Scolaires : une initiative novatrice testée avec succès à Kafountine depuis trois ans. Objectif d'autosuffisance alimentaire et d'autonomisation financière des cantines scolaires via des fermes intégrées, combinant agriculture, élevage et pisciculture.

2. RENFORCER L'ÉQUITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE ET SCOLAIRE (1/2)

La mise en œuvre de la politique d'éducation inclusive (PEI)

L'Éradication de l'Analphabétisme

La régularisation des élèves sans acte de naissance

La mise en œuvre du Plan stratégique de santé scolaire au Sénégal

La Promotion du port de l'uniforme scolaire

- Le Sénégal se dote d'une **politique d'éducation inclusive** pour la première fois de son histoire.
 - Malgré une la prévalence nationale du handicap estimée à 7,3% :
 - 4 écoles publiques spécialisées seulement, concentrées à Dakar et Thiès.
 - les enfants en situation de handicap ne représentent que 0,4% des effectifs au préscolaire et 0,6% à l'élémentaire
 - des milliers d'enfants exclus du droit fondamental à l'éducation !
 - Les piliers de mise en œuvre de la PEI :
 - Élargir l'offre : écoles spécialisées dans chaque région
 - Directives nationales : admission, aménagements d'apprentissage et supports pédagogiques adaptés.
 - Cadre d'identification précoce : procédures standardisées d'évaluation des besoins spécifiques.
 - Harmonisation des approches : référentiels communs pour une prise en charge équitable.
 - Renforcement des capacités : formation des enseignants et personnels sur l'inclusion et les besoins spécifiques.
-
- Pour **l'éradication de l'analphabétisme**, les priorités pour l'année scolaire 2025-2026 sont :
 - la finalisation et le partage du Document de Politique linguistique nationale (DPLN)
 - l'évaluation du Programme national d'éducation des jeunes et des adultes (PNEBJA)
 - l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale d'éradication de l'analphabétisme au Sénégal (SNEAS)
 - l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de promotion des langues nationales (SPLN)
 - l'institution du Grand Prix du Chef de l'État pour les langues nationales.

2. RENFORCER L'ÉQUITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE ET SCOLAIRE (2/2)

La mise en œuvre de la politique d'éducation inclusive (PEI)

L'Éradication de l'Analphabétisme

La régularisation des élèves sans acte de naissance

La mise en œuvre du Plan stratégique de santé scolaire au Sénégal

La Promotion du port de l'uniforme scolaire

- Le renforcement du rôle de l'École dans la **régularisation des élèves sans acte de naissance**
 - Le suivi de la mise en œuvre du dispositif de prise en charge précoce : 402 458 élèves à régulariser (31 659 au préscolaire et 370 799 à l'élémentaire)
 - Le déploiement de la plateforme numérique (etatscivil.education.sn) pour faciliter l'enrôlement et la régularisation des élèves sans acte de naissance
 - La poursuite de la collaboration avec l'Agence nationale de l'État civil (ANEC), les Centres d'état civil, les ministères en charge des Collectivités territoriales et de la Justice.
-
- Pour la première fois, le Sénégal se dote d'un **Plan stratégique de santé scolaire**, cadre national pour planifier, financer et piloter la santé à l'école.
 - 5 axes stratégiques
 - Réaliser les réformes institutionnelles et organisationnelles nécessaires à la bonne gouvernance du système de Santé à l'école.
 - Renforcer l'offre de service en santé scolaire.
 - Assurer l'engagement communautaire des élèves, apprenants, parents d'élèves, leaders d'opinions et autres acteurs communautaires pour un changement de comportement dans le cadre des activités promotionnels et préventives de la santé en milieu scolaire.
 - Promouvoir la nutrition, la santé et le bien être en milieu scolaire.
 - Promouvoir un environnement favorable et la sécurité en milieu scolaire.
-
- Institution par décret de l'**uniforme scolaire** obligatoire.
 - Transition vers un marché régulé plutôt qu'un financement étatique massif : qualité normalisée, codes-couleurs, fournisseurs agréés, concurrence contrôlée, aides sociales ciblées.

3. PROCÉDER AUX RÉFORMES PÉDAGOGIQUES STRATÉGIQUES (1/4)

La Réforme curriculaire

Le développement, modernisation et intégration des daara dans le système éducatif

La généralisation de l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif

La mise à l'échelle de l'introduction de l'anglais au Préscolaire et à l'Elémentaire

La promotion de l'éducation aux valeurs et à la citoyenneté (NITHÉ)

La promotion de l'enseignement des Sciences, Technologies et Mathématiques

La mise en œuvre de la Stratégie du Numérique pour l'Education (SNE)



- La réforme curriculaire s'inscrit dans une refondation systémique qui engage le pays dans un projet éducatif enraciné dans ses valeurs et ouvert aux défis contemporains.
- Il s'agit de bâtir un curriculum unifié, intégré et adapté, garantissant la continuité des apprentissages tout en tenant compte des réalités territoriales et sociales.
- Le processus est lancé par :
 - la mise en place effective d'un dispositif inclusif de mise en œuvre
 - le cadre d'orientation curriculaire attendu pour fin 2025
 - la réécriture des programmes et guides, accompagnée de la formation des enseignants et de la production des manuels pour mi 2026.
- La réforme intègre la réforme du cycle fondamental, pour garantir un accès universel et équitable à l'enseignement préscolaire, en l'intégrant progressivement dans les années d'obligation scolaire.
 - la réorganisation du cycle élémentaire, qui passerait de six à cinq ans (du CP au CM2), permettant ainsi d'ajouter une année de préscolarisation au sein des dix années d'obligation scolaire.
 - un scénario de passage à douze années d'obligation scolaire, intégrant les trois ans de préscolarisation (petite, moyenne et grande section), sera également étudié
- La réforme impacte le système d'évaluation, les examens et concours pour garantir la cohérence, la qualité et l'équité des apprentissages avec :
 - la réforme du système d'évaluation.
 - la suppression de l'entrée en sixième.
 - l'introduction du CFEE et du BFEM option arabe.
 - la généralisation de l'organisation du CFEE dans le Centre.
 - La réforme du Baccalauréat.

3. PROCÉDER AUX RÉFORMES PÉDAGOGIQUES STRATÉGIQUES (2/4)

La Réforme curriculaire

Le développement, modernisation et intégration des daara dans le système éducatif

La généralisation de l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif

La mise à l'échelle de l'introduction de l'anglais au Préscolaire et à l'Elémentaire

La promotion de l'éducation aux valeurs et à la citoyenneté (NITHÉ)

La promotion de l'enseignement des Sciences, Technologies et Mathématiques

La mise en œuvre de la Stratégie du Numérique pour l'Education (SNE)

- La cartographie des daara attendue à fin décembre 2025 fournira à l'État et à ses partenaires un outil stratégique d'aide à la décision pour une planification territoriale plus équitable, un meilleur ciblage des interventions et un suivi-évaluation rigoureux du secteur des daara.
 - Élargir les concertations de manière inclusive et participative, en vue d'obtenir un large consensus autour du Projet de loi portant statut du daara
 - De larges concertations inclusives pour bâtir un consensus fort et durable sont en cours avec la préparation des assises nationales des daara prévue pour Novembre 2025
-
- La mise en œuvre effective du MOHEBS (Modèle harmonisé d'Enseignement bilingue)
 - dans 12 régions
 - dans les classes de CI-CP
 - 658 110 élèves répartis dans 7 335 écoles élémentaires
 - Six (06) langues nationales utilisées comme langues d'enseignement (joola, mandinka, pulaar, seereer, sooninke, wolof)
 - 15 676 enseignants, 8 105 directeurs d'écoles et 337 inspecteurs formés
 - 971 148 manuels en langues nationales et 216 918 manuels en français langue seconde mis à la disposition des apprenants
 - 43 763 guides pédagogiques mis à la disposition des enseignants
 - Pour la rentrée scolaire 2025-2026 :
 - deux (02) nouvelles langues nationales (balant et saafi-saafi) seront enrôlées dans les académies de Sédhiou et Thiès.
 - expansion du modèle dans les académies de Kolda et de Dakar où des expériences pilotes sont en cours

3. PROCÉDER AUX RÉFORMES PÉDAGOGIQUES STRATÉGIQUES 3/4)

La Réforme curriculaire

Le développement, modernisation et intégration des daara dans le système éducatif

La généralisation de l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif

La mise à l'échelle de l'introduction de l'anglais au Préscolaire et à l'Elémentaire

La promotion de l'éducation aux valeurs et à la citoyenneté (NITHÉ)

La promotion de l'enseignement des Sciences, Technologies et Mathématiques

La mise en œuvre de la Stratégie du Numérique pour l'Education (SNE)

- Démarrage effectif de l'enseignement de l'anglais au Préscolaire et à l'Elémentaire depuis janvier 2025 dans les toutes les IEF.
 - Généralisation progressive à partir de la rentrée d'octobre 2025-2026 avec les désormais appelés « maitres d'anglais » qui consacreront leurs 29 heures de à l'enseignement exclusif de l'anglais
 - Contenus pédagogiques élaborés pour les niveaux ciblés au Préscolaire (Moyenne et Grande Sections) et pour tous les niveaux de l'Elémentaire (CI – CM2).
-
- Renforcement de l'éducation aux valeurs en tant que socle de la formation civique et citoyenne, à travers la Nouvelle Initiative pour la Transformation Humaniste de l'Éducation (NITHÉ) basée sur l'éducation aux valeurs et la citoyenneté.
 - Organisation d'une journée nationale de lancement de la NITHÉ.
 - Mise en place les organes de pilotage et de mise en œuvre.
 - Formation des acteurs éducatifs pour une appropriation effective du projet.
 - Implication des différentes familles d'acteurs (Organisations de la Société civile, FENAPES, partenaires sociaux, communicateurs traditionnels, universitaires).
 - Mise en œuvre des plans d'action de communication et de mobilisation communautaire.
 - Suivi et évaluation de la mise en œuvre des activités.
 - Développement d'un partenariat avec les associations d'Imams, d'Oulémas, de Prédicateurs et le Clergé pour la promotion de l'éducation aux valeurs.

Chiffres
BTEA

3. PROCÉDER AUX RÉFORMES PÉDAGOGIQUES STRATÉGIQUES (4/4)

La Réforme curriculaire

Le développement, modernisation et intégration des daara dans le système éducatif

La généralisation de l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif

La mise à l'échelle de l'introduction de l'anglais au Préscolaire et à l'Elémentaire

La promotion de l'éducation aux valeurs et à la citoyenneté (NITHÉ)

La promotion de l'enseignement des Sciences, Technologies et Mathématiques

La mise en œuvre de la Stratégie du Numérique pour l'Education (SNE)

- Adoption et mise en œuvre de la Stratégie nationale de **promotion de l'enseignement de sciences et des mathématiques**.
- Lancement en novembre 2025 du PAME-MG : Programme d'Amélioration des Apprentissages en Mathématiques étendu au Moyen Général.
- Organisation d'un Concours national de Mathématiques, de Sciences et de Technologie, destiné aux élèves de CM2 jusqu'à ceux de terminale.

-
- La SNE vise à arrimer pleinement l'école sénégalaise à la souveraineté numérique nationale à travers ses trois piliers (infrastructures et équipements, plateformes et systèmes numériques, formation et accompagnement).
 - Un programme ambitieux de formation des 105 000 enseignants du Sénégal au numérique et à l'IA en partenariat avec l'Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (UNCHK).
 - La nouvelle version PLANÈTE 3 est déclarée outil national unique et obligatoire de gestion de la vie scolaire : Généralisée dès cette rentrée à l'ensemble des académies, couvrant tous les niveaux d'enseignement (élémentaire, moyen et secondaire) afin d'assurer une gestion homogène et intégrée de la vie scolaire sur tout le territoire national.
 - Le soutien aux filières scientifiques par la distribution de 5 000 ordinateurs portables aux élèves de Première et Terminale des séries scientifiques (S1 et S3).
 - L'interdiction de l'usage du téléphone portable en milieu scolaire.
 - Organisation d'un forum national sur l'IA et le numérique dans l'Education.

4. VALORISER LA PROFESSION ENSEIGNANTE

Le renforcement du dialogue social



- Le suivi des engagements inscrits dans le Pacte de stabilité sociale
- La mise en place d'un cadre de concertation et l'élaboration d'une feuille de route claire de suivi des doléances.
- Rendre fonctionnels les comités académiques de dialogue social
- La poursuite de l'implication systématique des partenaires sociaux dans la mise en œuvre dans les activités stratégiques et les missions du Ministère

Le développement de la gestion des ressources humaines



- L'élaboration et l'adoption d'une stratégie de **gestion des ressources humaines**
- L'amélioration des conditions de travail des enseignants
- La prise en charge des enseignants en besoin de formation diplômante
- La rationalisation et stabilisation des effectifs
- La mise en œuvre du plan quinquennal de résorption du déficit en personnel enseignant (2024-2028) ;
- Le renforcement des capacités des acteurs RH : BRH, inspecteurs et agents DRH
- La finalisation de l'élaboration du deuxième plan de promotion des femmes (PPF2) ;
- La promotion l'utilisation des plateformes SIRH internes et mise en relation des plateformes interministérielles (MIRADOR-GIRAFE 2)
- La digitalisation d'ici 2029 de l'ensemble des procédures de production des actes de gestion et d'administration des RH

5. AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA GOUVERNANCE DU MINISTÈRE

Le redécoupage administratif



- Le renforcement de l'efficacité administrative et de la gouvernance de proximité par le redécoupage des Inspections d'Académie (IA) et des Inspections de l'Education de le Formation (IEF)
 - Réorganisation territoriale des IA et IEF
 - xxx

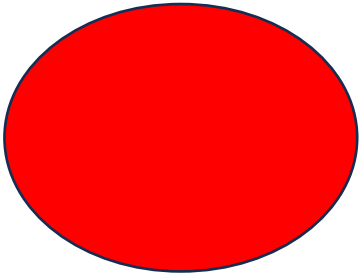
Le renforcement de l'encadrement de l'enseignement privé



- Le renforcement de l'encadrement de l'enseignement privé sera impulsé par l'organisation d'un Symposium national sur l'enseignement privé pour contribuer à la réflexion nationale et à la construction d'un cadre stratégique durable :
 - un espace national de dialogue et de concertation, réunissant tous les acteurs concernés (pouvoirs publics, collectivités territoriales, opérateurs privés, partenaires techniques et financiers, société civile, et corps enseignant et élèves)
 - Une réflexion approfondie sur les défis majeurs :
 - un encadrement réglementaire encore insuffisant
 - des inégalités d'accès persistantes
 - une reconnaissance institutionnelle limitée
 - des questions liées à la qualité des apprentissages
 - des contraintes économiques qui affectent la viabilité des établissements privés.

xxx

- xxx



Pour la rentrée scolaire 2025-2026, la Formation Professionnelle et Technique a fixé 29 priorités.



29 Priorités de la Formation Professionnelle et Technique (1/2)

1. Moderniser les établissements existants et assurer leur mise aux normes (sécurité, accessibilité, hygiène).
2. Créer de nouveaux EFPT dans les zones blanches et au niveau des pôles de développement économique régionaux.
3. Équiper les ateliers avec des technologies modernes (machines industrielles, simulateurs, fab-labs, VR/AR pour la formation immersive).
4. Accroître l'offre de formation de proximité dans les régions de Sédhiou et de Ziguinchor, en ouvrant officiellement les CFP de Bona, Finthiok et Samine.
5. Créer une école nationale de formateurs techniques pour garantir la qualité, la standardisation et la professionnalisation.
6. Mettre en place un fonds dédié à la maintenance préventive et corrective des équipements.
7. Moderniser les établissements de formation de formateurs pour répondre aux exigences des nouveaux métiers en mettant l'accent sur le cas des CNFMETP de Guérina et de Kaffrine.
8. Mettre en place des services déconcentrés de la formation professionnelle et technique conformément au décret portant organisation du ministère.
9. Augmenter le budget destiné à la subvention des établissements privés de la FPT.
10. Renforcer les capacités des formateurs et des chefs d'établissements privés dans la nouvelle modalité d'enseignement basée sur l'Approche par Compétences (APC) avant sa généralisation.
11. Réhabiliter les commissions d'enquêtes réglementaires et la culture d'audit qualité dans les établissements privés.
12. Encourager le secteur privé pour l'implantation de formation innovantes répondant aux besoins économiques des pôles territoires pour résorber le déficit dans les zones déshéritées.
13. Poursuivre l'adaptation des textes réglementaires régissant le fonctionnement des établissements privés de formation professionnelle et technique.
14. Instaurer des concertations intersectorielles dans les procédures d'accréditation des métiers de la santé et de l'énergie.

29 Priorités de la Formation Professionnelle et Technique (2/2)

- 15. Actualiser les programmes en relation avec les besoins de l'économie, de l'écologisation de l'inclusion et de l'évolution du numérique et de l'informatique (particulièrement l'IA).
- 16. Écrire des programmes dans les secteurs à fort potentiel d'emplois au niveau des secteurs porteurs de croissance.
- 17. Améliorer les outils et les dispositifs de pilotage et de suivi de la performance des programmes.
- 18. Renforcer le numérique dans les programmes et les enseignements apprentissage avec le renforcement des compétences digitales des formateurs.
- 19. Renforcer la culture et la pédagogie de l'inclusion.
- 20. Accompagner et valoriser la filière STIDD par la formation des formateurs et des apprenants.
- 21. Mettre en place un guide d'accompagnement des formateurs pour l'introduction des compétences digitales dans leurs enseignements/apprentissages.
- 22. Accompagner la conduite du changement des acteurs de la FPT dans l'intégration du numérique dans processus et procédures.
- 23. Renforcer les capacités des formateurs en pédagogie avec la formation de relais APC pour chaque établissement, en perspective de la généralisation de l'APC à l'horizon 2029.
- 24. Renforcer les méthodologies en technique de dualisation et en MAPS de niveau 2.
- 25. Adapter les référentiels de formation à la mobilité Entreprise/École pour répondre aux besoins de massification de la formation duale avec la formation de 1 000 000 à l'horizon 2034.
- 26. Généraliser l'internalisation du module entrepreneuriat dans les curricula de formation pour accompagner davantage les apprenants dans le processus de recherche d'emploi, d'auto emploi et d'emploi salarié.
- 27. Terminer les chantiers des établissements à l'arrêt (CFP de Goudomp, Lycée de Sandiara, etc.).
- 28. Augmenter substantiellement des budgets alloués aux établissements de formation professionnelle pour répondre aux besoins de fonctionnement et atteindre les objectifs de massification de la formation professionnelle.
- 29. Finaliser la création du nouveau programme du Bac numérique intitulé "Sciences et technologies de l'Informatique et des Mathématiques Appliquées" (STIMA).

Pour la rentrée scolaire 2025-2026, l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation a défini trois priorités.



- 1 **RÉFORME DU BACCALAURÉAT**
- 2 **RÉHABILITATION ET CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES UNIVERSITAIRES**
- 3 **RECRUTEMENT DE PERSONNELS ENSEIGNANTS ET DE RECHERCHE**

1. RÉFORME DU BACCALAURÉAT

Cette réforme, prenant en compte la dynamique communautaire en cours au sein de l'espace UEMOA, devrait être mise en œuvre progressivement à partir de la rentrée scolaire 2027.

Objectifs de la réforme

- Professionnaliser davantage le Baccalauréat.
- Mieux arrimer le diplôme aux orientations de l'enseignement supérieur et aux besoins de l'économie nationale.
- Garantir une évaluation plus fiable, plus objective et centrée sur les compétences.
- Clarifier et renforcer le cadre réglementaire, y compris le statut et la mission de l'Office du Baccalauréat.

Dispositif de mise en œuvre

- Un atelier national de réflexion, déjà tenu, a permis de dresser un diagnostic détaillé du système du Baccalauréat et de formuler des recommandations pertinentes.
- Pour donner suite à ces travaux, il est prévu la mise en place d'une Commission nationale de réforme du Baccalauréat, qui sera chargée de :
 - Analyser les recommandations issues de l'atelier déjà tenu et des directives de l'ANTESRI ;
 - Proposer des mesures concrètes de réforme du Baccalauréat et de son cadre réglementaire ;
 - Élaborer une nouvelle architecture des séries (18 actuellement), profils de formation, modalités d'évaluation et statut de l'Office du Baccalauréat.

2. RÉHABILITATION ET CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES UNIVERSITAIRES

Permettre un déroulement correct des enseignements et une stabilisation définitive du calendrier universitaire à partir de l'année académique 2026-2027.

Périmètre

- Construction de cent quarante-trois (143) nouveaux bâtiments
- Réhabilitation de vingt-neuf (29) bâtiments délabrés

Projet reparti en cinq (5) lots

- **Lot 1 Université Cheikh Anta Diop (UCAD) : 9 028 458 851 F CFA TTC)**
- **Lot 2 Université Gaston Berger (UGB) : 7 887 200 253 F CFA TTC)**
- **Lot 3 Universités Iba Der Thiam de Thiès (UIDT) et Alioune Diop de Bambey (UADB) : 18 021 043 141 F CFA TTC**
- **Lot 4 Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) : 6 782 310 379 F CFA TTC**
- **Lot 5 Université Amadou Mahtar Mbow (UAM) et Université numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK) : 3 603 450 546 F CFA TTC.**

3. RECRUTEMENT DE PERSONNELS ENSEIGNANTS ET DE RECHERCHE

500 personnels enseignants et de recherche à recruter pour 11 Universités, 2 écoles et 6 ISEP.

Universités, Écoles, Instituts	Nombre de PER à recruter
Ecole Polytechnique de Thiès	2
Ecole Normale Supérieur d'Agriculture	3
Les six Instituts Supérieur d'Enseignement Professionnel	30
Université Souleymane Niang de Matam	15
Université du Sénégal Oriental	15
Université Numérique Cheikh Hamidou Kane	30
Université du Sine Saloum El Hadji Ibrahima Niasse	55
Université Amadou Mahtar Mbow	55
Université Alioune Diop	50
Université Iba Der Thiam	50
Université Gaston Berger	50
Université Assane Seck de Ziguinchor	50
Université Rose DIENG France-Sénégal	5
Université Cheikh Anta Diop	90
TOTAL	500



01 ÉTAT DES LIEUX

02 BILAN DES DIRECTIVES
DU CIM 2024-2025

03 PRIORITÉS POUR LA
RENTÉE 2025-2026

04 **MESURES PRATIQUES**

Mesures pratiques de l'Éducation nationale (1/2)



■ Séminaire de rentrée

- Organiser le séminaire de rentrée sous un format régional par « bassin », regroupant les académies selon leur zone géographique (Nord, Sud, Ouest, Sud-Est, Centre, Centre-Ouest) avant la traditionnelle grande rencontre au niveau central.
- Assurer une préparation optimale de l'année scolaire 2025/2026 au niveau académique



■ Préparation des écoles et établissements

- Organiser la Semaine nationale de la propreté des écoles et gestion des écoles impactées par l'hivernage du lundi 29 septembre au dimanche 05 octobre 2025.
- Mobiliser, autour des autorités administratives et scolaires, tous les services techniques déconcentrés et acteurs locaux (maires, collectivités territoriales, services d'hygiène, sapeurs-pompiers, SONAGED, Urbanisme, APE, AME, syndicats, CGE, société civile, ASC, etc.) pour assurer la remise en état des écoles et établissements scolaires.

Mesures pratiques de l'Éducation nationale (2/2)



■ Mise en place du personnel

- Affecter tous les sortants.
- Poursuivre la mise en œuvre du plan quinquennal de résorption des déficits.

■ Mobilisation de la société éducative

- Décliner la stratégie de communication validée en un plan d'actions.
- Procéder à son partage inclusif auprès de tous les acteurs (autorités, enseignants, parents, élèves, partenaires techniques et financiers, partenaires sociaux, leaders communautaires et religieux, etc.)
- Mettre en œuvre le plan d'actions de communication en relation avec les chargés de communication au niveau déconcentré.



Conditions préalables pour le démarrage des cours de la Formation Professionnelle et Technique.



- Organisation d'une journée de journée d'assainissement et d'écologisation des établissements de FPT est prévue le samedi 04 octobre 2025.
- Faire l'état des lieux de l'impact des intempéries liés à l'hivernage dans les deux établissements de formation professionnelle touchés (CFP Foundiougne et CFP Albadar).
- Affecter les formateurs selon les besoins des différents types d'établissement de FPT pour une année scolaire stable et des enseignements-apprentissages.
- Problématique de l'état civil scolaire.
- Mobilisation de la société éducative.
- Organisation de sessions de renforcement de capacités en approche par les compétences (APC) par le cadre national de pilotage des établissements privés.
- Recrutement de personnels formateurs pour les établissements publics de formation professionnelle et technique.

Recommandations de l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation.



- Baccalauréat : Boucler le paiement des frais de mission des acteurs de la session normale.
- Renforcer le numérique et l'intelligence artificielle dans les enseignements.
- Finaliser les chantiers indiqués dans les décisions du CIM 2024-2025 (Sans les mesures préconisées pour la décision 11. Veiller à la finalisation des chantiers en cours dans les campus pédagogiques et sociaux, la rentrée risque d'être perturbée).
- Finaliser le recrutement des personnels d'enseignement et de recherche.

